

Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité MFS de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité MFS ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à réaliser une croissance du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes ayant une bonne valeur relative, une forte croissance des bénéfices, une force financière et en étant un modèle d'affaires durable.

Cote de risque

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

%

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

au31 octobre 2025

Répartition de l'actif (%)



Actif

Actions canadiennes	97,7
 Unités de fiducies de revenu 	1,2
Espèces et équivalents	1,1

Répartition sectorielle (%)



Secteur

 Services financiers 	37,1
Énergie	13,2
Services industriels	11,9
 Services aux consommateurs 	11,4
 Matériaux de base 	10,9
Technologie	8,2
 Télécommunications 	4,0
Services publics	3,3

Disponibilité du produit

Fonds indispensables Sélects (75/75, 75/100, 100/100)

Date de création :

septembre 2013

Valeur de l'actif net par unité :

29,35 \$ (2025/12/11) Variation: 0,11 \$ (0,39 %)

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

2,60 %

Répartition géographique (%)

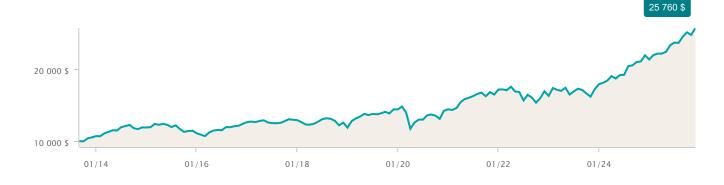


Région %

Amérique Du Nord 100,0

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 30 novembre 2025





Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité MFS de l'Équitable

Dix principaux titres (%)	au 31 octobre 2025
Nom	%
Banque de Montréal	5,13
Banque Royale du Canada	5,12
Banque Toronto-Dominion	4,72
iA Financial Corp Inc	3,93
Dollarama Inc	3,75
Enbridge Inc	3,67
Agnico Eagle Mines Ltd	3,38
Quebecor Inc classe B	3,19
Loblaw Cos Ltd	3,15
Pembina Pipeline Corp	3,01

Rendement par année civile (%)

au 30 novembre 2025

Période	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	19,28	9,96	-5,11	19,05	0,08	21,42	-8,10	2,20	13,96	-6,76
Quartile	1	1	3	4	3	1	2	4	3	3

Rendement composé (%)

au 30 novembre 2025

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	3,83	4,86	10,26	17,27	14,95	12,62	8,43
Quartile	1	4	4	3	2	3	2

Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	SFANFS	SFA-CB	SFA-CB5	FAR	FR
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC709	ELC3009	ELC5009	ELC609	ELC1209
Catégorie Succession (75/100)	0,30 %	ELC909	ELC3109	ELC5109	ELC809	ELC1309
Catégorie Protection (100/100)	0,90 %	ELC1109	ELC3209	ELC5209	ELC1009	ELC1409
		Offertes avec les nouvelles ventes				offertes avec lles ventes



MÉLANGE CROISSANCE

🛞 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.

^{*} Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

[†] Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non verifies; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.